

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU COMITÉ SYNDICAL
SIOM DE LA VALLÉE DE CHEVREUSE
SEANCE DU 29 MARS 2022**

Délibération n° :

DL9/2022

Objet :

Subvention exceptionnelle en faveur de l'Ukraine

L'an deux mille vingt-deux,

Le mardi 29 mars 2022,

Les membres du comité syndical, légalement convoqués individuellement par écrit, se sont réunis au siège du Syndicat, sous la présidence de Monsieur Jean-François VIGIER, Président du SIOM,

- Mme BERT (titulaire – CPS)
- M. BERTIAUX (titulaire – CPS)
- M. CAHAREL (titulaire – CPS)
- M. CAMBON (titulaire – CPS)
- M. CARRE (titulaire – CPS)
- M. CORDIER (titulaire - CPS)
- Mme DA COSTA FERNANDES (titulaire – CPS)
- Mme DUMAS (titulaire – CPS)
- M. FONTENAILLE (titulaire – CPS)
- M. GILBON (titulaire - CPS)
- M. MAJEUX (titulaire – CPS)
- M. MISSENARD (suppléant – CPS) représente M. SAUSSOL (titulaire – CPS)
- M MONTAGNON (titulaire – CCHVC)
- M. VIGIER (titulaire - CPS)
- M. VIVIEN (titulaire – CPS)
- M. ZIANE (titulaire – CPS)

Avaient donné pouvoir :

M. DEBRAS (titulaire – CPS) a donné pouvoir à M. GILBON (titulaire – CPS) ; M. DELAGNEAU (titulaire – CPS) a donné pouvoir à M. VIVIEN (titulaires – CPS) ; Mme GELOT (titulaire – CPS) a donné pouvoir à M. VIGIER (titulaire – CPS) ; Mme HAMON (titulaire – CPS) a donné pouvoir à M. CAHAREL (titulaire – CPS) ; Mme PERIS (titulaire - CCHVC) a donné pouvoir à M. MONTAGNON (titulaire – CCHVC)

Absents excusés :

M. AMBROISE (titulaire – CPS) ; M. BAY (titulaire – CCHVC) ; Mme BEAN (titulaire – CPS) ; Mme BERCHON (titulaire - CPS) ; M. BERVEILLER (titulaire-CPS) ; M. BLIN (titulaire – CPS) ; M. CAUCHETIER (titulaire – CPS) ; M. DIDIN (titulaire – CPS) ; M. DOBIGNY (titulaire – CPS) ; M. GARSUAULT (titulaire – CPS) ; M GLEIZE (titulaire - CPS) ; Mme HERY LE PALLEC (titulaire – CCHVC) ; M. LANGLOIS (titulaire – CPS) ; M. LARDIERE (titulaire – CPS) ; M. LECLERC (titulaire – CPS) ; Mme LECLERCQ (titulaire - CPS) ; Mme MAIMOUN (titulaire – CPS) ; M. PROUST (titulaire – CPS) ; M.SAUSSOL (titulaire – CPS) ; M. TRAMONI (titulaire – CPS) ; M. TRICKOVSKI (titulaire – CPS) ; Mme VALOT (titulaire – CPS)

DATE DE CONVOCATION

Le 23/03/2022

EN EXERCICE : 42
PRESENTS : 16
VOTANTS : 21

Le quorum étant atteint l'assemblée peut valablement délibérer.

Monsieur Gilles CORDIER est désigné, à l'unanimité, pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

Délibération n°DL9/2022
Subvention exceptionnelle en faveur de l'Ukraine

Le Comité syndical,

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment les articles L2121-29, L2321-2, R2321-2 et R2321-3,

Vu l'article L.1115-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, modifié par la loi n°2008-352 du 16 avril 2008 visant à renforcer la coopération transfrontalières, transnationale et interrégionale,

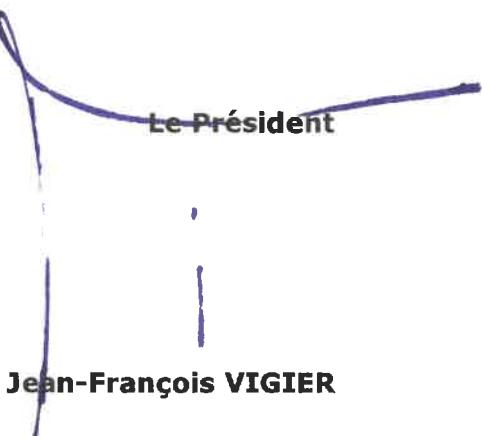
Vu la note de présentation,

Considérant que les élus du SIOM souhaitent soutenir la population Ukrainienne,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **Décide** d'autoriser Monsieur Le Président à verser une subvention exceptionnelle de 10 000 € auprès de FACECO en soutien aux victimes du conflit Ukrainien,
- **Autorise** Monsieur Le Président de signer tous les documents relatifs à cette décision,

Fait à Villejust,
Pour extrait conforme



The image shows a handwritten signature in blue ink. The main part of the signature reads "Le Président". Below it, another part of the signature is partially visible, ending with "Jean-François VIGIER".

Pièce transmise en Préfecture le : **- 4 AVR. 2022**
Affichée le : **- 4 AVR. 2022**

**BORDEREAU D'ACQUITTEMENT DE TRANSACTION
PAR LA PREFECTURE****Organisme : SIOM de la vallée de Chevreuse****Utilisateur : Bruneau****Paramètre de la transaction:**

Type de transaction:	Transmission d'actes
Nature de l'acte:	Délibérations
Numéro de l'acte:	DL9_2022
Date de la décision:	2022-04-04 00:00:00+02
Objet:	Subvention exceptionnelle en faveur de l'Ukraine
Classification matières/sous-matières:	7.5
Identifiant unique:	091-200062321-20220404-DL9_2022-DE

Fichier de vie de la transaction

Fichier	Type de fichier	Taille du fichier
nom de métier: 091-200062321-20220404-DL9_2022-DE-1-1_0.xml	text/xml	993
nom original: dl 9 2022.pdf	application/pdf	94343
nom de métier: 99_DE-091-200062321-20220404-DL9_2022-DE-1-1_1.pdf	application/pdf	94343
nom original: Note présentation DL 9 2022.pdf	application/pdf	68498
nom de métier: 21_RP-091-200062321-20220404-DL9_2022-DE-1-1_2.pdf	application/pdf	68498

Cycle Contenu dans l'archivage

Etat	Date	Message
Posté	4 avril 2022 à 10h32min10s	Dépôt initial
En attente de transmission	4 avril 2022 à 10h35min02s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	4 avril 2022 à 10h35min12s	Transmis au MIAT
Acquittement reçu	4 avril 2022 à 10h50min34s	Reçu par le MIAT le 2022-04-04